

PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 23 avril 2026

(à approuver lors d'une prochaine réunion de conseil municipal)

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 avril 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 23 avril 2026 à 19h30 sous la présidence de son Maire, Pierre NICOD.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Kévin BEJEANNIN, Monsieur Anthony BESCHET, Monsieur Cédric BESCHET, Madame Cécile DELCEY, Madame DOLEAC Irène Madame Christelle GODART, Monsieur LANQUETIN Pascal, Madame Claire LIOTTA, Madame Florence MARCHAND, Madame Floriane SORNAY, Monsieur Bernard VIONNET, Monsieur Florian ZUCCONI.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Monsieur Mathieu MICHAUD à Monsieur Pierre NICOD
Madame Lise SAILLARD à Monsieur Anthony BESCHET

Secrétaire de séance : Kévin BEJEANNIN

I) Approbation du procès-verbal du conseil du 30 mars 2026 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II) Constitution de la commission communale des impôts directs

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double et proposée sur délibération du conseil municipal.

C'est pourquoi, il est proposé de retenir :

Titulaires :

VIONNET Bernard, VUILLAUME Catherine, BESCHET Joseph, CHARDON Gabriel, BESCHET Régine, DELCEY Cécile, BESCHET Bernard, DOLEAC Irène, PAILLARD Sylvain, MICHAUD Mathieu, SAILLARD Lise, ROTA Pascal

Suppléants :

CAGNON Patrick, FAYOLLE Françoise, BEJEANNIN Michel, DROZ BARTHELET Ariane, BARTHET Jean-Pierre, BERTIN GUYON Lorraine, BARTHET Brigitte, GUILLAUME Philippe, FATON Virginie, LAMBERT Laurent, BAILLY Philippe, MONNOT Romain

Le conseil municipal, après délibération, décide de retenir, à l'unanimité, la liste proposée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à la transmettre à la Direction Départementale des Finances Publiques du Doubs.

III) Composition des commissions intercommunales

Suite à la réunion du conseil communautaire en date du 14 avril 2026, il est nécessaire de désigner des représentants de la commune aux différentes commissions intercommunales. Il est proposé :

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Titulaires : VIONNET Bernard
BESCHET Bernard

Suppléants : DOLEAC Irène
DELCEY Cécile

Commission Finances infrastructures et affaires générales

Titulaires : BESCHET Cédric
ZUCCONI Florian

Commission Attractivité du Territoire

Titulaires : VIONNET Bernard
MARCHAND Florence

Commission Animation du Territoire

Titulaires : GODART Christelle
DOLEAC Irène

IV) Nouvelle numérotation rue chargebin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de créer une nouvelle numérotation, suite à la vente de l'immeuble situé sur les parcelles cadastrées section AC n°35 et 36.

Au vu de la configuration actuelle des adresses dans la rue, il est proposé la création du n° 13 bis rue Chargebin.

L'exposé entendu, le conseil municipal après avoir délibéré, valide à l'unanimité la création de la nouvelle adresse : le 13 bis rue Chargebin, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

V) Désignation des représentants comité de pilotage site natura 2000

Monsieur le Maire rappelle que la commune fait partie des 22 communes du site Natura 2000 « Vallées du Dugeon et du Haut Doubs ». A ce titre, la commune est membre du Comité de pilotage du site dont la constitution est définie par l'article préfectoral du 28 avril 2022.

De ce fait, il convient de désigner au sein du conseil municipal un représentant et un suppléant qui représenteront la commune au comité de pilotage. Il est décidé de retenir Floriane SORNAY (représentante) et Christelle GODART (suppléante)

Monsieur le Maire précise également que, dans le cadre de la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, rendue obligatoire par les arrêtés préfectoraux dans tous les départements de Bourgogne Franche Comté depuis 2018, il convient de désigner un référent pour la commune.

Il est décidé de retenir Floriane SORNAY.

VI) Clôture du budget lotissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'au vu de la vente de la dernière parcelle à bâtir rue de la Louvatière et de la régularisation de TVA, il convient de clôturer le budget annexe « Lotissement ».

L'exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la clôture du budget annexe « Lotissement » au 30 avril 2026, autorise Monsieur le Maire à informer de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA, et à signer tout document se rapportant à cette décision.

VII) Compte rendu des commissions

Bâtiments

Monsieur le Maire précise que la réfection de la toiture du bâtiment de la poste est terminée pour un montant facturé à 89 770,98 € TTC à l'appui d'un devis annoncé à 97 686,48 € TTC.

Il fait part aux membres du conseil municipal du compte rendu de la visite du logement Poste Est par la commission bâtiments. L'appartement est en cours de rénovation : la salle de bain ainsi que la cuisine ont été refaites à neuf, une remise en peinture des murs et des boiseries a été réalisée dans les couloirs, les toilettes de l'étage et une chambre. Les murs du séjour restent à rénover. Le placard de la cuisine sera refait à neuf

En ce qui concerne la rénovation électrique de l'ensemble du logement, le conseil municipal décide de valider à l'unanimité, le devis de l'entreprise Guyon Villemagne d'un montant de 8 654.78 € TTC

Il sera proposé la mise en location de l'appartement dès la fin des travaux au loyer de 570 € auquel il convient d'ajouter 225 € de charges. Une annonce sera diffusée aux habitants du village.

Communication

Madame Irène Doléac rappelle les outils de communication à disposition de la commune, à savoir, le site internet, intramuros, la page facebook, le bulletin municipal et les tableaux d'affichage. Les différents rôles ont été attribués à chaque membre de la commission. L'achat d'un outil de projection pour équiper la salle du conseil municipal sera étudié ultérieurement.

Animations

Christelle Godart rappelle les deux prochaines manifestations à venir, celle de la cérémonie du 8 mai et le repas de la fête des mères le 29 mai prochain.

La commission s'occupe de tous les préparatifs ainsi que du fleurissement du village à venir.

VIII) Vente de bois des communaux

Monsieur Cédric Beschet présente deux offres d'achat.

L'une concernant des bois verts qui ont été vendus à la société Calvi. Le montant facturé sera de 11 113,98 € TTC pour un volume de 116 m3.

L'exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accepter l'offre citée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Les bois secs sont en cours d'exploitation.

IX) Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le chapiteau du cirque Chap'Chapo a été monté rue du plane à proximité du bâtiment communal. Il servira à un projet pédagogique autour des activités du cirque proposé aux enfants de l'école intercommunale, et ce jusqu'au 13 mai 2026.

Il précise également que le chantier de pose de 13 trackers rue de la riepe touche à sa fin, la mise en service est prévue mi-mai.

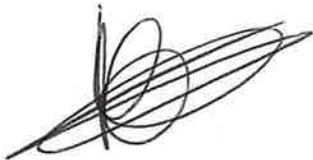
Monsieur le Maire fait lecture d'une demande reçue en mairie de Monsieur Nicolas Couthier, sollicitant la commune pour une autorisation pour réaliser un abaissement du trottoir devant sa propriété rue Chargebin sur environ 6-8 mètres.

La présente demande est accordée sous réserve que les travaux restent à sa charge et qu'ils soient réalisés dans les règles de l'art. Une vigilance particulière devra être apportée au cheminement des piétons pendant la durée des travaux et plus particulièrement aux enfants se rendant à l'école.

Fin de la séance : 22h30

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le **4 juin** prochain.

Le Maire,
Pierre NICOD



Le secrétaire de séance
Kévin BEJEANNIN

